

L'ECHO DE L'USAGE

Décembre 2022

PERMANENCES

-1er samedi : Marché de La Teste
de 10h à 12 h

-2ème samedi : Gujan Mestras
maison de la culture
43 cours de Verdun de 1Oh à 12h

-dernier samedi : Cazaux devant le bar « le Cazautier » de 10h à 12h.

Les permanences sont des moments conviviaux d'échange, d'informations, de candidatures de bénévoles, de commandes de bois d'œuvre, d'adhésions et renouvellement.

Prochainement

Samedi 7 Janvier 2023, 14H,
"La forêt française en quête d'avenir",
Projection du film suivi d'un débat avec des scientifiques et des personnalités.
Maison des associations Gujan-Mestras.

Opération « Colibri » pour la Forêt Usagère

A partir de l'histoire du colibri, fable popularisée par Pierre Rhabi : La forêt est en flammes et tous les animaux s'affairent pour éteindre l'incendie, y compris le petit colibri.

L'ADDUFU lance cette « opération colibri » auprès des scolaires du Captalat (Gujan, La Teste, Arcachon, Cap Ferret) pour sensibiliser les les enfants aux enjeux de la Forêt .

Que dans chaque établissement scolaire, les enfants fassent leur part pour le bien commun en faisant germer des graines et aillent en Forêt Usagère repiquer les jeunes pousses, avec l'accord des syndics, des propriétaires concernés et des mairies, pour faire vivre une pépinière de différentes essences de la Forêt Usagère.

L'ADDUFU prolonge ainsi son investissement auprès des scolaires pour faire découvrir et aimer la Forêt Usagère, et met tout en œuvre pour aider et faciliter la tâche des enseignants.

Chaque enfant du Captalat sera ainsi sensibilisé, investi et acteur de la revivscence de notre Forêt, chacun y fait sa part pour notre patrimoine commun.

Comme quoi, même petit on peut faire beaucoup !

Réunion à la Préfecture sur la gestion post-incendie de la Forêt Usagère
Compte rendu

Le 14 /11/22 , à la Préfecture de Gironde, 2ème réunion de travail sur « la *mise en œuvre d'un programme d'actions visant à assurer la sécurité et la prévention des risques en Forêt Usagère ».*
L'objectif : faire le point sur l'avancement des 2 programmes d'actions dans le respect de la Transaction de 1917 et sous la conduite des syndics généraux.
1° Sécurisation des voies de circulation
Les Syndics généraux (dont les nouveaux syndics des propriétaires élus le 28/10/22), précisent que les arbres sinistrés ont été marqués et seront abattus en décembre, et vendus en même temps que le reste des bois exploités de la Forêt Usagère, dans le cadre de l'adjudication globale prévue en décembre.
Objectif prioritaire : **réouverture de la RD 218**, La Teste –Biscarosse.
2° Exploitation des arbres brûlés et fragilisés par l'incendie :
► La DDTM (*Direction Départementale des Territoires et de la Mer*)évoque la sensibilité de la Forêt Usagère aux scolytes. Il importe par conséquent de protéger le massif en coupant préventivement les arbres fragilisés, en priorité **sur le périmètre de la forêt.**
Elle fait part de l'arrêté ministériel de sinistre de grande ampleur, ce qui permet de faire les travaux en forêt usagère après simple déclaration en mairie de La Teste.
► La DRAAF (*Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt*)fait observer que les conditions climatiques de cet automne, de même que les vagues de chaleur observées ces dernières années en février / Mars, font craindre une émergence précoce des scolytes et conseille l'évacuation rapide des piles de bois et, concernant les rémanents laissés au sol, le démembrement des houppiers pour accélérer leur séchage (et pas obligatoirement leur broyage).
► Les Syndics généraux présentent le programme d'exploitation élaboré par un expert forestier. Les parcelles de la Forêt Usagère ont été réparties en 23 lots. Chaque lot sera vendu par adjudication le 15/12/22. L'exploitation des bois (Abattage et évacuation) se fera à partir de janvier jusqu'à fin mars. L'aide de tous sur le terrain sera nécessaire pour surveiller les conditions d'exploitation des lots et leur remise en état.
► La Mairie de La Teste de Buch met à la disposition des Syndics Généraux les moyens matériels de la ville pour l'organisation de l'adjudication.

► L'ADDUFU, en début de séance, a lu une déclaration reprenant son mot d'ordre : « A forêt exceptionnelle, traitement exceptionnel ».
Elle conteste la méthode de travail fixée par l'expert forestier : l'absence d'expertise sanitaire déterminant les pins à abattre ; pas de marquage préalable des arbres avant abattage pour éviter des coupes non justifiées par l'expertise sanitaire ; estimation du nombre d'arbres à abattre directement par l'acquéreur.

► L'ADDUFU réitère sa demande de faire procéder préalablement à une expertise sanitaire au sol.
Elle demande s'il y a réellement unanimité de la communauté scientifique à propos de l'émergence rapide des scolytes.
Elle exprime son opposition aux coupes préventives qui pourraient être effectuées au-delà de ce qui est justifié par l'état sanitaire réel des arbres.

N'hésitez pas à consulter le nouveau site de l'ADDUFU :

www.addufu.org

Nous avons tout mis en œuvre pour avoir un site plus clair, plus moderne, agréable à regarder et beaucoup plus convivial.
Faites nous part de vos remarques pour l'améliorer encore.

Assemblée générale
de l'ADDUFU

Le 18 Février 2023 à 14h
Parc des expositions à La Teste de Buch

Vous pouvez, dès maintenant, faire acte de candidature pour faire partie du Conseil d'Administration.



André Gousset

Une grande figure locale et de notre association nous a quittés le 30 Novembre 2022 à l'âge de 92 ans.

Il a consacré une grande partie de sa vie à la défense de la Forêt Usagère et des Droits d'Usage.

André fut Vice Président de l'ADDUFU.
Sa forte personnalité et sa connaissance parfaite des Baillettes et Transactions lui permettait de répondre à toutes les interrogations .

Acteur convaincant et très engagé, il fut de tous les combats pour défendre ce trésor, ce bien commun de tous les habitants du Captalat.

Sportif, il fut aussi dans les années 50, un brillant joueur de rugby au sein de l'AS Testerine et de l'UA Gujan-Mestras.
Il a joué également, durant de nombreuses années au sein du club des Anciens Rugbymen du Bassin d'Arcachon

L'ADDUFU présente ses condoléances attristées à toute sa famille.

Rencontre ADDUFU/ Collège des Syndics 17/11/22

L'ADDUFU s'élève contre l'absence de marquage des arbres avant abattage. En outre, la pesée des bois enlevés est prévue chez l'acquéreur !

L'ADDUFU rappelle avec insistance ses revendications :

► Expertise sanitaire préalable qui déterminera les pins à abattre

► Marquage avant abattage pour éviter des coupes abusives non justifiées par l'expertise sanitaire

► Utilisation de machines légères et de faible impact sur le sol et la végétation et recours à des bûcherons

► Échéance à fin mars 2023 discutable eu égard à l'importance des volumes annoncés

► Nomination urgente d'un garde en application de la Transaction de 1917

► Mise en réserve de bois d'œuvre pour l'Usage et la reconstruction des cabanes. (Le collège des Syndics y est favorable)

En conclusion, une visite en Forêt Usagère, réunissant les Syndics Généraux, l'expert forestier et des représentants de l'ADDUFU a eu lieu le 26/11/22

Quelques photos (prises sitôt après l'incendie)
Ces coupes réalisées par la DFCI, sont l'exemple qu'on ne veut plus voir en Forêt Usagère.



Arbres et souches sont poussés au bulldozer

Coupes incohérentes





Les gros engins ont tracé un nouveau chemin

Autre exemple : une coupe à l'abatteuse sur une parcelle du conservatoire du littoral !!!





Des arbres coupés bien au -delà des 30 m et le sol est totalement défoncé.

Mobilisons nous !

- certains veulent profiter de cette catastrophe pour supprimer les droits d'usage,

C'est pourquoi, en ces temps difficiles l'ADDUFU a besoin plus que jamais de votre soutien.

Restons vigilants et Préparons nous à nous mobiliser pour défendre nos droits, notre bien commun.

Merci d'adhérer de faire adhérer ou de renouveler votre adhésion 12€ minimum.

Le CA de l'ADDUFU vous encourage à signer la pétition des scientifiques en utilisant le lien suivant:
https://www.petitionenligne.fr/appel_de_scientifiques_pour_un_moratoire_en_foret_